

Les tarifs appliqués aux professionnels

	Professionnels du territoire *	Professionnels hors territoire
Délivrance initiale d'une ou plusieurs cartes	GRATUIT	GRATUIT avec caution de 50 €
Rédition d'une carte en cas de perte, vol détérioration ou destruction de la carte initiale	30 €	30 €
Encombrants Déchets verts Mobilier Electroménager et appareils électrique (DEEE) Pour l'ensemble de ces déchets : Volume < 3m³ : facturation d'une entrée Volume > 3m³ : facturation de plusieurs entrées	30 € / entrée	40 € / entrée
Déchets dangereux et toxiques : 5kg / jour maximum Pneumatiques : 10 / jour maximum Huiles de vidange : 15 litres / jour maximum Pour ces déchets, le volume maximal indiqué ne peut être dépassé. Tout excédent sera refusé.	20 € / entrée	40 € / entrée
Cartons Métaux Piles et accumulateurs	GRATUIT	

* Professionnel dont le siège est dans l'une des 19 communes du territoire Vaison Ventoux.